



Essai de Transcription Méthodique

DES NOMS DE LIEUX TOUAREG

I

Quelques principes

La cartographie saharienne a fait de grands progrès dans ces dernières années. Mais la multiplicité des explorateurs qui y ont participé, en même temps qu'elle faisait avancer plus rapidement la connaissance de détail du Sahara, a eu pour effet de créer une certaine confusion. Chacun a écrit à sa façon les noms qu'il entendait, et les différences sont parfois assez grandes pour que l'identification soit difficile et même quelquefois impossible.

Les causes de ces différences sont plus faciles à déterminer qu'à éviter. Il en est qui sont de tous les pays, et l'illustre Barth n'a pas manqué de signaler la difficulté qu'il éprouvait à recueillir des noms exacts, lui qui commençait toujours par apprendre la langue du pays dans lequel il se trouvait. On sait que la finesse de l'ouïe est un don naturel que tout le monde ne possède pas au même degré, et que, bien souvent, on serait embarrassé d'écrire correctement un nom qu'on vient d'entendre prononcer. La difficulté est tout naturellement plus grande encore, quand il s'agit de noms appartenant à une langue étrangère, et devient presque insurmontable quand on ignore cette langue.

Mais, quand il s'agit du Sahara, cette cause générale d'erreur n'est pas la seule. La connaissance du touareg est encore peu répandue, et la plupart des voyageurs ont dû utiliser les services d'interprètes arabes, qui n'étaient nullement préparés à ces fonctions. Or, il existe entre l'arabe et le touareg des différences assez sérieuses pour que ces interprètes commettent eux-mêmes constamment des erreurs. D'ailleurs, pour tous ces nomades qui voyagent fréquem-

ment dans les mêmes régions, il n'est pas rare que le même lieu porte plusieurs noms, l'un communément employé par les Arabes, l'autre par les Touareg. Si le nom arabe est quelquefois absolument différent de l'autre, surtout dans les régions limitrophes de l'Immidir et de l'Ahenet, il n'en est, le plus souvent, qu'une corruption. Et c'est toujours cette corruption que donne l'interprète arabe.

Je fis un jour cette constatation dans des circonstances assez curieuses. L'indigène Mohammed ben Ali ben Messis, — Mokhammed ag Gheli Echcheghambi, pour les Touareg, — demi-sang targui-arabe, très employé par les officiers à cause de son esprit ouvert, savait écrire les tfinagh. J'eus donc l'idée d'utiliser cette connaissance de sa part pour lui faire orthographier lui-même les noms qu'il avait dictés aux officiers près desquels il avait servi. Devant les différences constatées, qui étaient parfois surprenantes, l'un d'eux voulut l'interroger en ma présence. A la question posée en arabe, Mohammed répondit, comme il l'avait fait la première fois à l'officier, par le nom arabe. Quand je le questionnai à mon tour en tamaheq, il répondit par le nom targui. La preuve était faite. Pour obtenir le véritable nom, employé dans le pays par les Touareg, il faut pouvoir interroger en tamaheq, ou disposer d'un interprète bien stylé. Ces conditions ne sont point toujours faciles à réaliser.

Mais, en poursuivant mon travail, il ne me fut pas difficile de constater que Mohammed lui-même n'était sûr de lui que pour les régions qu'il connaissait parfaitement, celles dans lesquelles il avait maintes fois campé. Dès que je le conduisais dans une région qu'il n'avait fait que traverser, il me donnait, à deux jours d'intervalle, des orthographes absolument différentes, ce qui indiquait que l'une et l'autre étaient fantaisistes. Souvent, même, il ne reconnaissait pas du tout des noms qui, pourtant, avaient été écrits sous sa dictée.

Le travail fait en collaboration avec Mokhammed ag Gheli exigeait donc un contrôle. Je fis appel à tous les lettrés Touareg, et je dus reconnaître que l'imperfection de Mokhammed se retrouvait chez chacun d'eux. Pour les régions qu'ils connaissaient également, tous étaient merveilleusement d'accord. Mais ces régions étaient voisines de la Tidikelt, et je ne pouvais obtenir aucun renseignement précis pour les régions plus éloignées.

Il me fallut donc inaugurer un nouveau système. Tout en continuant à utiliser la connaissance parfaite du tamaheq de Mokhammed ag Gheli, Aflan ag Salem et Baba ag Mokhammed, qui furent mes trois principaux collaborateurs, ainsi que de leur professeur commun, la vieille Kketaoua, je les employai non plus comme informateurs, mais comme transpositeurs. Les informateurs, ce furent,

dès lors, tous les Touareg venus à Aïn-Salah, chacun me détaillant les noms de son pays, de la région où il campait habituellement, et qu'il connaissait rocher par rocher. En général, chacun répondait avec une précision vraiment étonnante, tant qu'il s'agissait du petit cercle restreint où s'écoulait sa vie, et qui ne comptait que rarement plus de deux jours de marche, mais il devenait très vague quand on l'en sortait, à moins qu'il ne répondit simplement : « Je ne sais plus, de ce côté-là. »

On me permettra d'insister en passant sur ce fait, qui éclaire d'un jour tout particulier la vie des nomades sahariens. Ces gens que nos imaginations entrevoyaient toujours par monts et par vaux sont, en réalité, les plus casaniers du monde. Les noms qu'ils se donnent, — Kel Amdjid, par exemple, les gens d'Amdjid, — auraient dû nous le faire penser. Chaque fraction a son habitat accoutumé, qu'elle ne quitte que sous l'empire de la nécessité. S'il faut aller en caravane à la ville voisine, ils observent les points principaux de cette route qu'il faut connaître. Les détails ne les intéressent pas. Et l'on voit à quelles sources d'erreurs on puise, quand on prend un seul guide pour faire une tournée de plusieurs milliers de kilomètres.

Est-ce à dire que tous les noms que je présente aujourd'hui peuvent être considérés comme définitivement orthographiés ? Je n'ai point cette prétention. Malgré les discussions grammaticales, souvent intéressantes et toujours amusantes, auxquelles j'ai assisté, entre mes informateurs et mes transcrip-teurs, ce travail laisse encore subsister une grosse imperfection : il faudrait l'avoir fait sur place, il faudrait que le transcrip-teur fût lui-même du pays considéré. De plus en plus, cette condition pourra être réalisée. A l'époque où je réunissais les matériaux de cette étude, elle était irréalisable, et le tout fut recueilli à Aïn-Salah. Malgré tout le soin que j'y ai apporté, il est donc certain qu'il subsiste des erreurs. Je n'aurais, toutefois, pas perdu mon temps, si j'avais indiqué d'une manière sûre, aux Sahariens de l'avenir, la méthode à employer.

Muni de l'orthographe en tiffinagh, écrite par des hommes dont le tamaheq est la langue originelle, il ne me restait plus qu'à comparer entre elles les orthographes recueillies, à discuter celles pour lesquelles l'accord n'existait pas, afin de réaliser cet accord, et à les rejeter si cet accord restait impossible, pour obtenir un maximum de chances d'exactitude. Mais la reproduction en français laisse subsister des difficultés. Les tiffinagh ayant toujours la même valeur, — sauf le *ien* (|), qui se prononce parfois *gn*, particularité que j'ai indiquée quand il y a lieu, — il m'a semblé bon d'adopter un alpha-

bet conventionnel qui représente, autant que possible, les mêmes tfinagh par les mêmes lettres françaises, ou par les mêmes combinaisons. Sauf de légères différences, je m'en suis, d'ailleurs, tenu à celui qu'avait déjà employé Duveyrier, qu'on peut essayer de compléter, mais qu'il serait vainement prétentieux de vouloir corriger. Qu'il me soit, à cette occasion, permis de joindre mon hommage à tous ceux qui furent déjà rendus à l'illustre explorateur. La plupart des erreurs commises au Sahara ne l'auraient pas été, si l'on n'avait pas perdu de vue, dans les milieux administratifs, les enseignements rapportés par Duveyrier, et, maintenant qu'on peut aller chez les Touareg les mains dans les poches, on constate que pour un détail nouveau qu'on découvre, il en est dix pour lesquels on ne fait que retrouver ce que Duveyrier avait déjà découvert.

L'adoption de cet alphabet ne supprime pas toutes les difficultés, puisque l'alphabet tamaheq ne comporte pas de voyelles. Pour elles, il faut bien s'en remettre à l'oreille. Et cela ne laisse pas que d'être fort délicat. Quand un Amaher articule distinctement un nom, on peut remarquer que, en règle générale, chaque consonne sert d'appui à une voyelle, c'est-à-dire que chaque consonne de l'orthographe en tfinagh représente une syllabe française. Mais la valeur même de cette voyelle reste toujours vague et est souvent variable avec les individus. A l'audition, on hésite souvent entre *a* et *e*, *e* et *i*, *a* et *o*, *o* et *ou*. Dans la plupart des cas, l'adoption de telle voyelle, plutôt que de telle autre, résulte des règles grammaticales en usage, que d'autres mots mieux prononcés ont permis d'établir, et que l'*Essai de grammaire de la langue tamachek'*, de Hanoteau, expose fort justement. Dans certains cas, au contraire, la voyelle est si manifestement absente dans la prononciation que, malgré la règle grammaticale qui l'imposerait, je n'ai pas cru pouvoir l'écrire.

Il y a donc, dans les orthographes que je propose, deux parties bien distinctes :

1° Les consonnes, pour lesquelles je n'ai fait que transcrire les mots tels qu'ils furent écrits par des indigènes lettrés, sans jamais essayer de les orthographier moi-même, en me contentant de relever les fautes qu'ils pouvaient faire, soit par inattention, soit par ignorance, et en leur laissant le soin de les corriger eux-mêmes ;

2° Les voyelles, pour lesquelles j'ai dû, comme tout le monde, reproduire l'impression que recevait mon oreille, en la confirmant par l'application des règles grammaticales du tamaheq.

La première partie me paraît pouvoir être présentée comme définitive, pour tous les noms dont j'ai obtenu l'explication. C'est, en effet, une règle générale — et qui me semble absolue — que tout

nom de lieu, chez les Touareg, a une signification. Mais cette signification n'est pas toujours connue des indigènes eux-mêmes.

Je n'ai pu pousser assez loin mes investigations pour apporter ici une certitude. Mais voici l'hypothèse que me suggèrent les nombreuses observations que j'ai faites dans cet ordre d'idées :

Le tamaheq comporte, comme l'arabe, d'ailleurs, un grand nombre de mots dont beaucoup sont synonymes. Pourtant, chaque individu n'utilise qu'un vocabulaire assez restreint. Si, dans une tribu, dans un amezzagh, dans une famille, en quelque sorte, dont tous les membres vivent ensemble, ce vocabulaire est commun à tous, il n'en comporte pas moins un certain nombre d'expressions que la fraction voisine n'emploie pas habituellement, bien qu'elle les connaisse ; qu'il s'agisse de deux fractions vivant assez éloignées l'une de l'autre, ces expressions locales ne sont plus seulement inemployées, mais inconnues, et la liste des mots qui seraient compris de tous les Imouhar, du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, est assez courte.

Si ce sont justement ces expressions locales qui ont servi à dénommer le lieu considéré, le passant qui a entendu ce nom le répètera, à l'occasion, sans connaître le sens du mot qu'il emploie et que, par suite, il peut bien reproduire inexactement. Sans doute, il s'éloigne moins du mot vrai, grâce à l'habitude qu'il a du langage local, que ne le ferait un étranger, Arabe ou Français, mais on ne saurait affirmer que c'est l'exactitude absolue.

Cette réserve me fut faite à diverses reprises par mes informateurs. Après avoir affirmé catégoriquement que tous les noms touareg ont une signification bien déterminée, ils déclaraient qu'ils ne connaissaient sûrement cette signification que pour *leur* pays. J'ai dit plus haut dans quel sens il faut entendre ce possessif.

D'autre part, il m'est arrivé très fréquemment de voir mes transcrip-teurs modifier leur orthographe antérieure, après une discussion avec un homme du pays considéré. Quoique illettré, celui-ci fournissait des explications très claires, qui non seulement me donnaient la signification vainement cherchée jusque-là, mais modifiaient complètement la physionomie du mot.

Je dirai donc que pour tous les noms dont j'ai obtenu la signification, l'orthographe que je présente, en ce qui concerne les consonnes, est une orthographe certaine, tandis que pour les noms dont la signification me reste inconnue, ce n'est qu'une orthographe possible.

Quant aux voyelles qu'il me fallait bien y introduire pour la représentation en français, puisqu'il s'agit d'un travail personnel, je ne

puis que le livrer à l'appréciation de ceux qui voudront bien l'utiliser.

Il était tout indiqué de placer les noms ainsi obtenus dans l'ordre alphabétique. Mais il m'a paru que si je n'avais mis, dans la liste alphabétique ci-jointe, que les noms obtenus par moi, elle eût été tout à fait inutilisable. L'identification eût été toujours difficile et souvent impossible. C'est pour atténuer ce défaut que j'avais d'abord joint aux explications purement philologiques quelques indications géographiques. Cela même n'eût pas permis de rapporter toujours les noms que je propose à ceux des cartes exécutées par les topographes. On verra tout à l'heure pourquoi. J'ai donc, à l'intention des cartographes qui voudraient utiliser ce travail, introduit dans cette liste les noms figurant dans les cartes antérieures et aussi ceux que donnent les travaux plus récents de MM. Guillo-Lohan, Besset, Voinot, Laperrine, Niéger, Gautier, Villatte. Si l'on ne trouve pas, dans ma liste alphabétique, absolument tous ces noms, c'est que leur identification ne m'a pas toujours été possible, soit que le nom rapporté soit inconnu des indigènes, — quelque chose comme les « *oued Manarf* », si fréquents sur la carte de l'Algérie, — soit que je n'ai pas de renseignements qui me permettent de donner pour lui une orthographe rationnelle. Par les renvois que fait la liste et qui reportent du nom figurant dans un travail quelconque au nom réel, tel qu'il me fut donné, on pourra constater qu'il en est un certain nombre qui doivent absolument être rejetés.

Et, tout d'abord, il me semble que l'habitude prise de faire précéder chaque nom d'un mot arabe qui indique la nature de l'accident représenté n'est pas défendable. Pourquoi, dans une carte d'un pays de langue tamaheq, émailler le dessin des mots : *oued*, *djebel*, *foum*, *aïn*, *hassi*, etc. ? Autant vaudrait écrire sur une carte de France : Oued Saône, Bahr Loire, Aïn Vaucluse, Djebel Cantal, etc. Je n'insisterai pas sur ce point. C'est un des cas où l'on peut dire : poser la question, c'est la résoudre.

Mais on peut aller plus loin : il n'est pas plus opportun de placer devant un nom de lieu l'équivalent tamaheq que l'expression arabe. Adrar Tahat est une expression presque aussi incorrecte que Djebel Tahat ; Eghahar Akaraba ne vaudrait pas mieux que Oued Akaraba ; Anou In Belghen est aussi inemployé que Hassi In Belghen ; Imi Takoumbaret ne se dit pas plus que Foum Takoumbaret, etc. Pour des Imouhar, ces lieux, — je ne dis pas : *ces points*, — sont tout simplement Tahat, Akaraba, In Belghen, Takoumbaret. Toutefois, si la suppression des mots arabes est une règle absolue, celle de leurs équivalents tamaheq n'est qu'une règle générale qui comporte quel-

ques exceptions. Les indigènes disent, et il faut donc dire avec eux : Tith n Taghaldji, Tahela Houhit, Anou n Tebariq, Adrar n Ahenet. « *Tith* », qui peut se traduire en français par « œil » ou « source », et qui est l'équivalent exact de l'arabe, « *aïn* » ; « *tahela* », dont la traduction française est « source qui se répand » ; « *anou* » qui, comme l'arabe « *hassi* », signifie « puits » ; « *adrar* » qui veut dire « montagne », tout comme l'arabe, « *djebel* », sont bien des noms communs, mais, dans les cas envisagés, et avec les compléments dont ils sont pourvus, ils constituent des noms propres qui s'appliquent à une région bien déterminée et à nulle autre.

Pour connaître dans quels cas ces expressions se produisent, il faut se bien pénétrer du système employé par les Touareg pour la dénomination des lieux. J'ai déjà dit que, de leur propre aveu, et même quand celui qui parle l'ignore, tous les noms ont une signification. Voyons maintenant comment ces noms sont appliqués. Là encore, il y a une règle absolue : celle du lieu-dit.

Tout nom s'applique non à un point du terrain, mais à une surface plus ou moins vaste, qui se distingue nettement de la surface voisine ; chacune d'elles sera désignée par la particularité qui la caractérise le plus, mais elle en peut contenir bien d'autres. Prenons le lieu-dit de Tadjemout, par exemple. Il englobe une vallée, deux sources, un puits, deux montagnes. « Tadjemout », tout court, désigne cette région. Pour en préciser l'un des accidents particuliers, il n'y a plus de nom, mais toute une phrase. On dit : « La source, celle de Tadjemout, vers le haut », ou : « la source, celle de Tadjemout, vers le bas ; » ; « on se donne rendez-vous à Tadjemout, près du puits », etc.

Cet exemple nous montre clairement ce que doit être une carte du Sahara pour rester conforme aux dénominations indigènes : un damier partagé en cases dont chacune porte un nom particulier, dont chacune aussi peut comprendre des accidents du terrain de natures fort différentes. Si l'échelle adoptée est telle qu'on ne puisse représenter par le dessin ces différents accidents du terrain, il sera évidemment nécessaire de les indiquer par des mentions écrites. Mais alors, il est bien plus logique d'inscrire cette mention en français pour une carte française. La carte ne sera pas seulement plus compréhensible pour les Français de France, elle sera encore plus exacte et d'un emploi plus facile pour les Français voyageant au Sahara.

Ce n'est pas tout. La surface qui reçoit un nom n'est pas déterminée au hasard, mais parce qu'elle se distingue de sa voisine. Pour ce peuple de pasteurs, par quoi pourrait-elle se distinguer,

sinon par le pâturage ? Or, tout le monde l'a constaté, l'eau et la végétation, ces deux éléments du pâturage, sont confinées dans les vallées. Elles seules ont de l'importance, elles seules méritent d'être nommées. Tout ce qui n'est pas dépression pourvue de végétation et d'eau est innommé. Si c'est la montagne, — *adrar*, avec ses variantes, suivant la forme, — ce sera la montagne de tel endroit ; elle n'a pas de nom qui lui soit propre. Si c'est la plaine déserte, ce sera la *tinirî* ou la *tanezrouft* ; si c'est le plateau rocheux, ce sera la *tassilî*. Mais pour indiquer de quelle tanezrouft ou de quelle tassilî il est question, il faudra ajouter à ces mots le nom de la région voisine qui, elle, est nommée parce qu'elle contient du pâturage.

Cet usage entraîne deux conséquences qu'il est indispensable de connaître pour se retrouver dans le chaos apparent de la toponymie des Touareg, chaos qui devient, au contraire, fort méthodique quand on a trouvé le fil directeur :

1^o Toute surface dénommée englobe le pâturage auquel le nom s'applique, la vallée, par conséquent, et la partie du terrain voisin dont les eaux viennent se déverser dans cette vallée. La surface dénommée s'étend donc de crête à crête, et l'on voit ici pourquoi, dans la plupart des cas, l'expression « Adrar » est aussi inexacte que celle de « Djebel ». Revenons, par exemple, au lieu-dit de tout à l'heure. La montagne de Tadjemout, ce peut être le flanc droit ou le flanc gauche de la vallée, et si nous envisageons le flanc gauche, cet accident orographique prendra, sur son autre versant, le nom de Timajjarin. De même, si de la vallée de Tedjeft, nous tournons les yeux vers l'Ouest, nous avons devant nous la montagne de Tedjeft, mais si nous franchissons cette montagne, nous sommes, aussitôt la ligne de faite dépassée, dans Oua Sediden. Si, à ce moment, nous faisons un crochet vers le Nord, nous tombons dans Ilezza. Qu'est-ce que c'est, dès lors, que le Djebel Ilezza, ou le Djebel Oua Sediden, ou le Djebel Tedjeft ? Sans doute, il y a là quelque chose qui choque nos habitudes ; mais, pour s'entendre, il faut parler la même langue, et puisque nous sommes chez les Imouhar, il n'y a pas d'autre moyen de les comprendre et d'être compris que d'adopter leur langage ;

2^o S'il s'agit d'une vallée peu importante, l'explication qui précède nous suffit. Mais s'il s'agit d'une grande vallée, comme la Taghezzit, par exemple (oued Botha), il n'est plus possible d'appliquer à sa dénomination le principe du lieu-dit limité à la surface d'un pâturage. Entre les deux nécessités, les Imouhar ont opté pour le principe du lieu-dit. La vallée importante est divisée en tronçons, dont chacun porte un nom particulier. Quand cette vallée atteint

ensuite les régions de plaine dépourvues ou mal pourvues de pâturage et, par conséquent, peu fréquentées par les campements, elle peut conserver le nom du dernier tronçon. Cela, pour les Touareg, n'a plus aucune importance. Il y a donc là, pour le voyageur qui passe rapidement, une source d'erreurs qui ne peuvent être évitées qu'avec beaucoup d'attention. Ainsi s'explique, par exemple, la multiplicité des vallées parallèles et, dans certains cas, des vallées perpendiculaires, sur les premières cartes du Sahara. Souvent, dans la réalité, toutes ces vallées n'en forment qu'une seule.

J'ai cité tout à l'heure la Taghezzit. Mais ce nom général, que j'ai adopté pour la commodité de l'exposition, n'est employé que par un petit nombre d'indigènes. Pour la plupart d'entre eux, la grande vallée porte le nom du tronçon qu'ils fréquentent le plus communément, et il en est qui ignorent absolument les autres tronçons. C'est ainsi que pour tous les Touareg qui gravitent dans l'Est de l'Immidir, la Taghezzit n'a d'autre nom que Akaraba, qui est celui que lui donna Duveyrier.

— Si générale qu'elle soit, la règle du lieu-dit — vallée et ses flancs — comporte quelques exceptions. Le principe, pour être absolu, doit être ramené à ceci qu'on ne dénomme que les parties du terrain qu'il est utile de connaître. Les vallées sont celles dont l'utilité est la plus générale; ce ne sont pas, toutefois, les seules utiles. Telle colline, à la forme caractéristique, au milieu d'une plaine qu'on ne peut que parcourir, telle montagne dont le sommet s'aperçoit de fort loin, ont la valeur de repères naturels, fort utiles pour préciser une direction. Elles seront donc dénommées.

Il est sans doute inutile d'ajouter que les lieux-dits dont le nom est emprunté à une colline de forme caractéristique qui y est incluse rentrent dans la règle générale.

Tels sont les principes qu'il m'a paru utile de mettre en lumière parce que leur application est constante et qu'on ne saurait faire de bonne topographie saharienne sans les connaître.

On pourrait, avec beaucoup de temps et de patience, faire une carte du Sahara des Touareg, dans laquelle ne figureraient que des mots français. Ce serait, d'ailleurs, un exercice plus curieux qu'utile, encore qu'il montrerait bien la tournure d'esprit de ces populations. La « dune des cœurs », par exemple, sise au milieu de la « plaine des jeunes filles », n'évoque-t-elle pas aussitôt les réunions musicales..... et amoureuses, si volontiers suivies, qui constituent une des caractéristiques de la race berbère au Sahara? La légende de l'Illa Aman et celles de l'Oudan ne montrent-elles pas son esprit à la fois superstitieux et frondeur?

La liste alphabétique ci-jointe n'est qu'un essai de mise en relief de ces principes. Elle reste bien incomplète. Mais si cette tentative présente quelque intérêt, je ne doute pas qu'il se trouve parmi nos Sahariens quelqu'un pour la compléter. Je ne doute pas non plus que celui-là trouve, en accomplissant ce travail, de réelles satisfactions parce que ce lui sera, comme ce le fut pour moi, l'occasion de voir de près cette population peu fortunée, si longtemps méconnue et qui se montre, au contact quotidien, extrêmement sympathique. Là encore, c'était Duveyrier qui avait raison.

Capitaine MÉTOIS.

(*A Suivre*).

